



Communiqué pour les étudiants en équivalence

Objet : Confirmation inscription épreuves écrites

Les étudiants en équivalence du diplôme national de docteur en pharmacie souhaitant participer à la prochaine session des examens écrits doivent confirmer leur participation aux épreuves avant le 17 avril 2024 en remplissant le formulaire ci-joint, pour une meilleure organisation des épreuves.

Chaque étudiant peut participer à une ou plusieurs épreuves pour la même session, sans nombre limité de sessions pendant les 2 années de stages.

La directrice des stages

Pr Emna Zribi